

24 fév 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 24 février 2006

Destruction de munitions

Location d'une "Contained Detonation Chamber" pour la destruction de munitions toxiques à Poelkapelle

Location d'une "Contained Detonation Chamber" pour la destruction de munitions toxiques à Poelkapelle

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un marché pluriannuel de fournitures ayant pour objet la location, avec option d'achat, d'une Contained Detonation Chamber (CDC) pour la destruction de munitions toxiques à Poelkapelle, adaptations et maintenance comprises. L'installation de démantèlement des munitions placée à Poelkapelle a permis la destruction des munitions CLARK 7,7 cm mais elle ne permet pas la destruction de munitions de ce type de plus gros calibre. La prise location de cette CDC a donc pour objectif de détruire le stock des munitions CLARK de grands calibres ainsi que les 7,7 cm, munitions toxiques datant de la Première Guerre Mondiale. La location avec option d'achat permettra d'évaluer la machine en production et de ne procéder à l'achat que quand le bon fonctionnement sur un plus long terme aura été démontré. Cette option rend en outre possible l'étalement des coûts.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe